

COVID-19 : MESURES & DISPOSITIONS

Face à la pandémie de coronavirus Covid-19, la Ville et l'Agglomération se mobilisent afin de mettre en œuvre les mesures et dispositions nécessaires pour la protection de la population. Un plan de continuité d'activité est mis en place afin de garantir l'essentiel des services offerts aux usagers.

LAROCHESURYON.FR



SERVICES AUX USAGERS

Le service de l'État civil reste ouvert pour les déclarations de naissances et de décès. Toutes les règles de précaution sanitaire sont respectées pour protéger tant les usagers que les agents.

Pour toute démarche, et avant de se déplacer, les habitants sont invités à contacter le standard de la mairie du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

02 51 47 47 47 - contact@larochesuryon.fr



AIDES AUX PLUS FRAGILES

Le Centre communal d'action sociale assure le portage des repas, tout comme le soutien et l'aide aux personnes en difficulté.

02 51 47 48 57 - accueilsis@larochesuryon.fr

L'Espace Entour'âge reste disponible du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h pour toute question liée aux personnes âgées isolées.

02 51 24 69 81 - entourage@larochesuryon.fr

Le Centre municipal de santé assure la continuité des soins. Il est ouvert aux patients sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Des téléconsultations sont possibles aux mêmes jours et horaires.

02 51 62 16 02 - cms@larochesuryon.fr



COMMERCES ET LIVRAISONS

Près de 80 commerces alimentaires restent ouverts sur le centre-ville et dans sa proche périphérie.

Le marché couvert des Halles bénéficie d'une dérogation jusqu'à la fin de la crise sanitaire : son accès s'effectue avec toutes les règles de sécurité sanitaire, du mardi au samedi de 8 h à 13 h.

Les commerçants du marché des Halles ont mis en place un site de commande en ligne, **www.marchedeshalleslarochesuryon.com**, avec un système de livraison à domicile assuré par la Ville.

Certains commerces organisent, avec l'aide logistique de la Ville, un système de livraison à domicile, dont la liste est disponible sur **larochesuryon.fr**.

commerce@larochesuryon.fr



TRANSPORTS À LA DEMANDE

Tous les jours de la semaine, de 7 h à 17 h, seul un bus circule toutes les heures sur l'ensemble du réseau. Un service de bus à la demande est mis en place en dehors de cette tranche horaire : les réservations sont possibles auprès d'Impulsyon au plus tard à 17 h pour le lendemain.

02 51 37 13 93 - www.impulsyon.fr



COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte, l'acheminement et le traitement des déchets sont maintenus sur le territoire de l'agglomération.

La distribution des sacs jaunes a cependant été suspendue : le dépôt des emballages peut se poursuivre par l'utilisation de tout autre sac en pied de bacs.

Toutes les déchetteries de l'agglomération sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

02 51 05 59 91- dechets@larochesuryon.fr



ESPACES DE PLEIN AIR

La fréquentation des parcs, jardins, aires de jeu et équipements sportifs de plein air, qu'elle soit à pied, en vélo ou à véhicule non motorisé, est interdite jusqu'à nouvel ordre.

Cela concerne entre autres le square Bayard, le jardin François-Mitterrand, les sites des Terres Noires et de Moulin Papon...



RÈGLES DU CONFINEMENT

Il est rappelé à tous les habitants que les déplacements doivent être restreints au strict minimum, jusqu'au 15 avril au moins. Des dérogations sont possibles dans certains cas pour lesquels l'attestation de déplacement est obligatoire.

À La Roche-sur-Yon, un couvre-feu a été mis en place. Le déplacement et la circulation de toute personne hors de son domicile sont interdits de 21 h à 5 h.

www.interieur.gouv.fr



PERSONNELS SOIGNANTS

Afin que les personnels de santé puissent être aux côtés des malades, un service minimum d'accueil est mis en place pour leurs enfants au multi accueil Les Girafons et dans les écoles primaires Moulin Rouge et Marcel-Pagnol.

L'Hôtel de la Vendée est mis à disposition pour les personnels des centres hospitaliers et des cliniques, sur demande auprès de leur direction, ceci leur permettant d'éviter tout déplacement trop important.

La Ville a commandé 150 000 masques pour les personnels des établissements de santé, les Ehpad, les agents municipaux...



APPEL À LA SOLIDARITÉ

La Ville a mis en place une cellule de bénévoles pour des missions de soutien aux publics vulnérables, l'aide à domicile, le portage de repas...

benevolat.covid19@larochesuryon.fr



VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Les victimes de violences conjugales ou parentales peuvent lancer des alertes : par téléphone au 3919, en envoyant un SMS au 114 en cas d'urgence, en se rendant à leur pharmacie ou en contactant SOS Femmes Vendée au 02 51 47 77 59.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Compte tenu de la situation, le deuxième tour des élections municipales est reporté à une date ultérieure, non connue à ce jour. Jusqu'à celle-ci, le Conseil municipal actuel reste en place.

**SE PROTÉGER ET
PROTÉGER LES
AUTRES**

Lavez-vous les mains régulièrement. Toussez ou éternuez dans votre coude. Utilisez un mouchoir à usage unique. Saluez sans se serrer la main et évitez les embrassades.

Informations au 0 800 130 000 et gouvernement.fr/info-coronavirus